

Avis Préliminaires

Pour parler et pour écrire en français, on emploie vingt-six lettres ou signes.

Ces lettres sont divisées en sons simples et en articulations simples.

Les sons simples, au nombre de six, sont nommés voyelles, ce sont :

a, e, i, o, u, y,

Les articulations simples, au nombre de vingt, sont nommées consonnes, ce sont :

b, c, d, f, g, h, jk, l, m, n, p, q, r, s, t, v, w, x z.

(Pour éviter toute confusion dans l'esprit de l'élève commençant, il est préférable, durant l'étude de ce premier livre, de ne lui nommer les consonnes que par leur articulation phonétique. Le maître supposera donc la consonne suivi d'un **e** muet lorsqu'elle est employée seule, mais il devra tendre dans les exercices à rendre cet **e** muet complètement nul, pour ne laisser entendre que l'articulation formée par le mouvement simultané du gosier, de la langue, des dents et des lèvres.)

On prononcera donc :

be, ce, (1) de, fe, ge, (h (2)), je, ke, le, me, ne, pe, que, re, se, te, ve, we, (3) xe, ze.

REMARQUES. (1). On verra au 2ème tableau que **e** et **g** ont le son dur **e=que, g=gue** devant les voyelles **a, o, u**. La cédille placée sous le **e** lui rend le son **s** devant **a, o, u**.

(2) Lettre ordinairement nulle, employée seule se prononcera **ache**.

(3) **W**. Cette lettre, propre aux langues du Nord, a la valeur du **v** simple dans les mots empruntés à l'allemand ; ainsi **Waggon** se prononcera *vagon*. Dans les mots empruntés à l'anglais ou au hollandais elle a ordinairement le son **ou** **water** se dira *oua'teur* **well** se prononcera *ouel*.